

Ligne directe: (514) 598-3785

Montréal, le 16 juillet 2001

PAR TÉLÉCOPIEUR, PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1^{er} octobre
2001 - (Cause tarifaire 2002 de SCGM)
V/dossier: R-3463-2001
N/dossier: 312-00122**

1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3

Téléphone
(514) 598-3444

Site Internet
www.gazmetro.com

Chère consœur,

La présente fait suite à la vôtre du 12 juillet 2001 relativement aux audiences des 18 et, si nécessaire, 19 juillet dans le dossier cité en objet.

SCGM entend présenter deux «panels» de témoins. Le premier «panel» devrait être composé de madame Lyne Mercier ainsi que de messieurs André Boulanger et Yves D'Amour et portera sur les pièces SCGM-1, documents 1 et 2. L'autre «panel», composé de madame Sophie Brochu et de monsieur René Chouinard portera sur la pièce SCGM-1, document 3 ainsi que sur la pièce SCGM-1, document 4 déposée le 13 juillet dernier, sur l'étude comparative partielle de l'utilisation des dérivatifs financiers par d'autres distributeurs canadiens.

Chacun des «panels» en question procèdera à une courte présentation de la preuve. Nous estimons à une demi-heure le temps requis pour la présentation de la preuve en chef de SCGM pour chaque «panel» (une heure au total). Quant aux contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants, n'ayant pas encore reçu la preuve du groupe STOP, il ne nous est donc pas possible à ce moment de vous fournir une estimation valable du temps total requis pour le contre-interrogatoire.

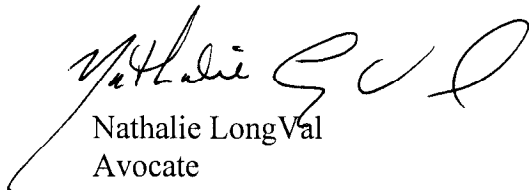
.../2

Quant aux plaidoiries, sous réserve des preuves que les intervenants pourraient présenter, nous sommes confiants qu'une trentaine de minutes devrait suffire pour notre argumentation en chef.

Cependant, certains intervenants n'ont pas encore fait valoir les arguments qu'ils invoqueront dans leur propre argumentation. Afin de permettre un déroulement efficace, il serait bien que ceux-ci nous fournissent la position qu'ils entendent défendre de façon à ce que la réplique de SCGM puisse être préparée avec célérité et efficacité.

En terminant, nous désirons vous informer que les présentations des témoins de SCGM ainsi que leurs curriculum vitae seront déposés demain à la Régie avec copies aux intervenants.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nathalie LongVal
Avocate

NLV:nm

c. c.: **Par courriel seulement à tous les intervenants procureurs**

M^e Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ
Monsieur Phi P. Dang, TQM
Me Jean-François Gauthier, GRAME/UDD
M^e F. Jean Morel, HQ
M^e Eric McDevitt David, OC
M^e Nicolas Plourde, ACIG
M^e Hélène Sicard, ARC/FACEF
M^e Michel Davis, CERQ
M^e Pierre Tourigny, RNCREQ
Monsieur Georges Hébert, STOP
M^e André Turmel, FCEI/ACAGNEQ
Lucie Vandal-Parent, Gazifère